

République Française
Arrondissement de CHATEAU-GONTIER
Département de la Mayenne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 7 décembre deux mil vingt-deux.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le sept décembre deux mil vingt-deux.

Étaient présents : M. CHADELAUD Gaétan, , Mme COUILLARD Nancy, Mme GIRET Marie-Paule, M. DERSOIR Sylvain, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, M. MERLIER Claude et M. PESLERBE Jean-Claude formant la majorité des membres en exercice

Étaient excusées : Mme BOISHUS Justine

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, Mme DREUX Sonia a été élue pour assurer ces fonctions qu'elle a acceptées.

I. Administration

• **Délibération 2022-37 : Désignation d'un correspondant Défense**

Charles DUCHET a été désigné correspondant Défense de la commune de La Roë.

Pour rappel, **la loi stipule que chaque commune française doit désigner au sein de son conseil municipal un correspondant défense** qui doit figurer au fichier départemental des correspondants défense (CORDEF)

Créée en 2001 par le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à **développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit de défense.**

Ainsi, le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

- **Délibération 2022-38 : Modification tarifs pains et viennoiserie au 1^{er} novembre 2022**

À la suite de l'augmentation des tarifs pains & viennoiseries chez notre fournisseur

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de répercuter cette hausse sur nos tarifs actuels.

Les nouveaux prix sont donc :

TARIF PAIN & VIENNOISERIE AU 1^{er} NOVEMBRE 2022		
	Non coupé	Coupé
Pain de 2	1,35 €	1,50 €
1/2 pain	0,70 €	0,83 €
Baguette ordinaire ou moulée	1,00 €	1,02 €
1/2 baguette	0,50 €	0,65 €
Grosse boule (400g)	1,45 €	1,60 €
Petite boule (200g)	1,05 €	1,20 €
Grand carré (400g)	1,45 €	1,60 €
Petit carré (200g)	1,05 €	1,20 €
Batard	1,05 €	1,20 €
PAIN COURT	1,40 €	1,55 €
Gros pain	2,45 €	2,60 €
1/2 gros pain	1,30 €	1,45 €
Boule Polka	1,55 €	1,60 €
Tradition (en baguette)	1,15 €	1,25 €
Tradition céréale (en baguette)	1,30 €	1,45 €
Balloçaise	1,10 €	1,25 €
Pain aux céréales (en Batard)	1,70 €	1,90 €
Pain complet (en Batard)	1,40 €	1,55 €
Batard sans sel	1,15 €	1,30 €
Pain court sans sel	1,40 €	1,55 €
Croissant	0,95 €	
Pain chocolat	1,00 €	
Pain au raisin	1,00 €	
Petit brioche	0,95 €	
Chausson aux pommes	1,15 €	

- **Délibération 2022 –39 : Maintenance des installations électriques extérieurs**

Le Maire présente le devis établis par TEM :

Code	Libellé	Quantité	Unité	Prix de base	Prix unitaire	Total HT
BPU Maintenance 2019-2022						
500 - TRAVAUX D'INSTALLATIONS ELECTRQUES EXTERIEURS						
510 - TRAVAUX PREPARATOIRES						
<i>510.01 - PREPARATION ET INSTALLATION DE CHANTIER</i>						
510.01.00.01	Pour un chantier d'un montant inférieur ou égal à 15 K€	1.0000	forfait	150,00 €	167,70 €	167,70 €
540 - POSE ARMOIRES, FOYERS ET MATS						
<i>541.05 - POSE D'UN FOYER (NEUF OU RECUPERE) D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR MÂT :</i>						
541.05.00.10	Fourniture et pose de prise guirlande encastrée ou en saillie équipée de son disjoncteur sauf si compris en fourniture	7.0000	unité	160,00 €	178,88 €	1 252,16 €
550 - DEPOSE EP						
<i>550.01 - DÉPOSE DE POINT LUMINEUX</i>						
550.01.00.01	Dépose de lanterne, projecteur ou accessoire (prise guirlande, sono, vidéo...)	5.0000	unité	46,00 €	51,43 €	257,15 €
Total HT non révisé						1 677,01 €

Total HT révisé (2022) : 1 851,42 €
 Montant TVA : 370,28 €
TOTAL GENERAL TTC REVISÉ : 2 221,70 €

Frais de maitrise d'oeuvre (6 %) : 133,30 €
 Participation du TE53 (0 %) (TTC) : 0,00 €
Reste à charge commune (Total - Part TE53 + MOE) (TTC) : 2 355,00 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide à l'unanimité de l'inscrire au budget 2023.

- **Demande de subvention Ecole de Saint Poix – Laubrières**

En septembre 2022, Monsieur Olivier Langlais, Président OGEC RPI Saint-Poix Laubrières a sollicité un RV avec Le Maire pour une subvention pour l'année 2021/2022. Il a été reçu en mairie en présence de Marie-Paule GIRET le 25 octobre 2022. Rendez-vous écourté à la suite de l'attitude de Monsieur Langlais.

Ce 5 décembre 2022, Il sollicite de nouveau une subvention à hauteur de 600 euros pour l'année 2022/2023. 4 enfants sont concernés.

Nous restons sur la décision de finance les enfants à la même hauteur que notre école.

- **Délibération 2022-40 : Tarifs 2023 salle « Basse-Cour »**

GIRET Marie-Paule présente la proposition des nouveaux tarifs concernant la salle communale « Basse-cour ». Comme chaque année, une augmentation de 2% est proposée.

Aux prestations actuelles, il est rajouté un tarif pour la location de la cuisine uniquement pour ½ journée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal

- Décide les tarifs suivants pour l'année 2023 :

Basse-cour	Commune				Hors commune			
	Sans chauffage		Avec Chauffage		Sans chauffage		Avec chauffage	
	n-1	Sans Chauffage	n-1	Avec Chauffage	n-1	Sans Chauffage	n-1	Avec Chauffage
Vin d'honneur	56.10 €	57.25€	77.90 €	79.45€	77.50 €	79.05 €	99.55 €	101.55 €
Journée (7h à 19h)	78.55 €	80.15 €	100.15 €	102.15€	102,00 €	104.05 €	125.20 €	127.70 €
Journée + soirée (7h à 8h le lendemain)	121.00 €	123.45€	142.80 €	145.65€	143.20 €	146.10 €	165.00 €	168.30 €
Forfait 2 jours (de 7h le 1er jour à 8h le surlendemain)	168.75 €	172.15€	212.16 €	216.40€	213.20 €	217.45 €	257.00 €	262.15 €
Demi-Journée supplémentaire	40.00 €	40.80 €	52.55 €	53.60 €	51.00 €	52.05 €	62.60 €	63.85 €
Cuisine en semaine ½ journée supplémentaire	40,00 €	40,80 €	52.55 €	53.60 €	51,00 €	52.05 €	62,00 €	63.85 €

- **Délibération 2021-41 : Tarifs 2023 cimetière**

GIRET Marie-Paule présente la proposition des nouveaux tarifs concernant le Cimetière. Comme chaque année, une augmentation de 2% est proposée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Décide les tarifs suivants pour l'année 2023 :

Concession Cimetière	n-1	Tarif 2023 1m ²	n-1	Tarif 2023 2m ²	n-1	2023 Cavurnes
Temporaire 15 ans	13.70 €	14,00 €	27.35 €	27.90 €	580.00 €	591.60 €
Trentenaire	27.35 €	27.90 €	54.70 €	55.80 €	604.45 €	616.55 €
Cinquantenaire	43.45 €	44.30 €	86.90 €	88.65 €	620.90 €	633.30 €

- **Délibération 2022-42 – Demandes de subventions 2023**

Le conseil municipal est informé des demandes reçues des associations pour les subventions 2023. Liste des associations demandant une subvention, ainsi que des subventions reçues l'an dernier :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer ces montants et demande à Monsieur le Maire d'inscrire ces dépenses au Budget 2023

Demande 2023	Reçu en 2022	Demandé 2023	Attribué 2023
- Secours populaire	15 €	0	15 € à prévoir
- UDAF	0	60	0
- Secours catholique	15 €	Pas de somme précise	15 €
- Anciens Combattants	100 €	0	150 €
- Les restaurants du cœur	0	Pas de somme précise	0
- APF – France Handicap	0		0
- ADPC 53	0	Pas de somme précise	0

Demande à chaque organisme recevant une subvention de fournir un bilan détaillé ainsi qu'une présentation des comptes en sa possession pour l'année 2022 (soldes). Cette demande est liée à la transparence que la commune doit avoir vis-à-vis de l'utilisation de l'argent public. Il en est de même pour chaque association communale de faire part de leur trésorerie.

II. Point divers

- Point Chantier : dressé par Gaétan CHADELAUD
- Bilan café associatif & devis peinture

Entreprise	DEVIS HT	DEVIS TTC	PLUS OU MOINS VALUES HT	ECART HT	ECART TTC	FACTURE HT	FACTURE TTC	Difference TTC	Restant TTC
Devis 1 Maçonnerie BREHIN BROCHARD	11 556,85 €	12 712,54 €							
Devis complémentaire BREHIN BROCHARD			938,30 €						
PLUS VALUE HT			1 588,30 €						-0,01 €
MOINS VALUE HT			-415,52 €						
TOTAL DES DEVIS	11 556,85 €	12 712,54 €	2 118,58 €	2 118,58 €	2 330,44 €	13 875,43 €	15 042,97 €		
MB Plâtrerie	19 497,10 €	23 396,52 €				14 415,00 €	17 298,96 €		6 097,56 €
Maniseries - MADIOT	24 580,50 €	27 038,05 €	973,00 €	373,00 €	1 167,50 €	23 505,21 €	28 208,25 €	0,00 €	
Plomberie Sorieux	26 283,00 €	28 911,30 €				12 783,77 €	14 052,15 €		14 849,15 €
Chauffage Sorieux	7 224,00 €	7 946,40 €							7 946,40 €
Electricité Sorieux	23 403,00 €	26 743,30 €				15 313,50 €	16 844,85 €		8 898,45 €
Carrelage LPC	36 210,48 €	38 731,55 €				4 513,00 €	4 964,30 €		33 767,23 €
Total		164 480,24 €	2 218,58 €						71 558,78 €
			166 210,68 €						

DETR :	62 571,08 €	
Perçu en Juin 2022 :	18 771,47 €	
Solde		-43 800,11 €
SUBVENTION DE LA POSTE :	20 000,00 €	
Solde		20 900,00 €
RESTE A PERCEVOIR :		63 800,11 €

- **Délibération 2022-43** : Devis peinture Mickaël MOREAU

Compte-tenu du bon état financier du chantier Gaétan CHADELAUD présente un devis « peinture » pour l'ensemble du café associatif et agence postale (RDC + étage + huisseries intérieures et extérieures). Celui-ci s'élève à 33 158,57 €uros.



Mickaël MOREAU
 Entrepreneur Individuel
 24 place du 8 mai - 53400 CRAON
 06 76 33 87 24
 2mpeinturedecoration@gmail.com

MAIRIE DE LA ROË
 4 rue des chanoines
 53350 LA ROË

DEVIS N° I-22-12-9

Le jeudi 8 décembre 2022

Offre réalisée gracieusement et valable un mois à compter de son édition.
 Au-delà, l'entreprise se réserve le droit de la modifier.

Désignation	Quantité	Unité	PU Vente	Montant HT	TVA
PARTIE ETAGE					
Murs et plafonds : Ponçage, bouchage, une couche d'impression et deux couches de peinture	600,08	m2	22,00 €	13 201,76 €	20,00
Porte : 1 face : Ponçage et 2 couches de peinture	18,00	U	63,36 €	1 140,48 €	20,00
PARTIE RDC					
Murs : Ponçage, ratissage, une couche d'impression et deux couches de peinture velours blanc	439,61	m2	22,00 €	9 671,42 €	20,00
Porte : 1 face : Ponçage et 2 couches de peinture (copie)	13,00	U	63,36 €	823,68 €	20,00
HUISSERIE FACE EXTERIEUR ET INTERIEUR					
Fenêtre : ponçage, deux couche de peinture sur les deux faces	15,00	U	186,32 €	2 794,80 €	20,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de valider** ce devis qui sera rajouter au budget lié aux travaux.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer ce devis

Commande de cette prestation passée ce mercredi 14 décembre 2022.

➤ Marché de NoëlBILAN FINANCIER
MARCHÉ NOËL 2022

DEPENSES	OBJET	MONTANTS	RECETTES	MONTANT	
PUBLICITE	OBJETS PUBLICITAIRES	1 051,13 €	BUVETTES + CALECHE + TOMBOLA + SAPIN	5 083,03 €	
	PANNEAUX DIRECTION E& PLANS	103,00 €	EXPOSANTS	2 270,00 €	
	BACHE BAR	102,99 €	SPONSORS	520,00 €	
	CAMPAGNE PUBLICITAIRE	1 212,00 €	MANQUE 280 EUROS DE SPONSORS		
DECORATION	DECORATION	983,66 €			
PROTECTION CIVILE	SECOURISMES	464,20 €			
EPIWEST	SECURITE	1 650,34 €			
ASS BOIS DEBOUT	CHALETES	1 770,00 €			
SEDI EQUIPEMENT	FEU D'ARTIFICE	783,60 €			
BOULANGERIE		121,11 €			
CADEAUX INFLUENCEURS		80,00 €			
CALECHE		300,00 €			
PROXI		1 212,79 €			
LUCIE		9,17 €			
COMITE DES FETES BALLOTS	LOCATION BANCS ET BARRIERS	21,80 €			
TOTAL		9 865,79 €			7 873,03 €

INVESTISSEMENT LONG TERME	
ELECTRICITE	346,46 €
GOBELETS	140,00 €
BAR	580,51 €
	1 066,97 €

Ce fût un franc succès avec près de 4000 visiteurs.
Le bilan financier est satisfaisant.

- Les silos de Yoan sont toujours d'actualité et à terminer avec Jean-Claude PESLERBE.
- Le Bulletin Communal est en cours de rédaction et sera distribué dès que possible
- Repas des aînés.
Samedi 10 décembre, 24 de nos aînés qui s'étaient inscrits ont pu bénéficier d'un repas élaboré par le Marmiton et livré à domicile sans oublier le sachet de chocolats de chez Hardy.
- Yoan a émis l'idée d'un bac à déchet pour le cimetière en présence de Claude MERLIER

Renseignement pris auprès de la Communauté de Commune qui a souligné outre le fait qu'un nouveau container serait payant et pas vraiment approprié à l'usage recherché mais aussi qu'actuellement il est plutôt recommandé de composter de tels déchets.

En conséquence, un bac sera construit par Claude MERLIER & Christian MENARDAIS ;

- La cérémonie des vœux aura lieu le 14 janvier 2023
- Repas des Bénévoles : 28 janvier 2023 midi
- Démontage des illuminations : le 07 janvier 2023

COMMUNE DE LA ROE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 décembre 2022

N° délibérations	Objet de la délibération	N° page
2022-37	➤ Désignation d'un correspondant Défense	36
2022-38	➤ Modification tarifs pains et viennoiserie au 1^{er} novembre 2022	37
2022-39	➤ Maintenance des installations électriques extérieurs	38
2022-40	➤ Tarifs 2023 salle « Basse-Cour »	39
2022-41	➤ Tarifs 2023 cimetière	39
2022-42	➤ Demandes de subventions 2023	40
2022-43	➤ Devis peinture Mickaël MOREAU	41

CHADELAUD Gaétan	Maire	
PESLERBE Jean-Claude	Adjoint	
GIRET Marie-Paule	Adjoint	
BOISHUS Justine	Adjoint	
DERSOIR Sylvain	Conseiller	
MERLIER Claude	Conseiller	
DUCHET Charles	Conseiller	
DREUX Sonia	Conseiller	
COUILLARD Nancy	Conseiller	